

CONTRAT PEDAGOGIQUE

Entre:

L'école de Génie industriel 46 avenue Félix Viallet 38000 Grenoble Représentée par Marie-Laure PERENON, Responsable pédagogique filière IDP d'une part,

<u>Et</u>

Monsieur Matthieu BONNARDEL, étudiant de 3^{ème} année / filière IDP d'autre part

est conclu le présent contrat :

En accord avec les délibérations du jury de 2^{ème} année de session 2 du 12/07/2022, l'étudiant devra repasser une ou plusieurs épreuve(s) pour valider l'UE Représentation de produit 1.

Voici les détails du rattrapage de cette dette :

- 1. Réaliser la modélisation d'une machine-outil de l'atelier S.mart en mode maître esclave sous Creo
- 2. Construire une modélisation cinématique de cette machine
- 3. Réaliser une animation du fonctionnement de la machine en l'exportant au format gltf.

L'étudiant a le choix de la machine, elle doit être un système articulé avec au moins 5 ou 6 degrés de liberté. Le choix est à faire valider par Frédéric Noël.

Délai pour rendre le livrable final (animation gltf) : 29 février 2024

Fait à Grenoble, le 06/12/2023

L'étudiant

Le Responsable pédagogique